



Etréchy, le 24 juin 2015

OBJET : Conseil-Municipal du 26 juin 2015

Madame le Maire,

Dans le procès-verbal du conseil municipal du 28 mai dernier et que vous nous avez fait parvenir, nous sollicitons les rectifications suivantes :

- ⇒ Les délibérations 39a/2015 et 39b/2015 ont fait l'objet des votes suivants : 25 pour - 2 abstentions et 2 voix contre. Or, contrairement aux autres délibérations où les votes « contre » ou « abstention » sont nominativement cités, ceux-ci sont sous le couvert de l'anonymat. Sachant qu'il ne doit pas y avoir de traitement de faveur entre les élus et sachant que chaque élu a le droit de voter en son âme et conscience, même si ce vote ne va pas dans le sens de son groupe,
- Pourriez-vous nous préciser les noms de ces personnes ?

De plus,

- Nous demandons à ce que les noms de ces personnes soient mentionnés dans le PV de compte-rendu comme le sont mentionnés les noms de vos oppositions lors de vote contestataire ou abstentionniste.
- Nous demandons à ce que cette rectification soit aussi effective sur le site internet de la mairie où figure le PV du dernier conseil municipal.
- Nous demandons pour finir à ce que tous les noms, aussi bien ceux de la majorité que de l'opposition soient cités dans les prochains comptes-rendus pour ces cas de figure.

QUESTIONS DU GROUPE ETRÉCHY BLEU MARINE :

- ✚ Dans le « Vivre à Etréchy » du mois de mai, vous traitiez les élus d'Etréchy Bleu Marine d'incompétents ou d'ignorants suite à certains de leurs propos ; notamment concernant ceux sur le projet du futur stade. En effet nous nous inquiétons uniquement du coût de plusieurs millions d'euros sans risque de recourir à une augmentation de l'imposition locale. Il nous semble que cette préoccupation est légitime et il ne faut pas être ignorants ou incompetents pour en être préoccupé et ceci comme le sont la majorité des strépinicois qui payent leurs impôts.

A ce jour, ce projet a été présenté aux diverses associations concernées et, outre l'aspect technique, nous ne pouvons que nous interroger sur ce financement, enfin dévoilé, de plus de 3 millions d'euros.

Il est évident que ce projet n'en est qu'à ces balbutiements, mais un tel projet doit se construire avec l'ensemble des élus.

Quel sera donc le calendrier des consultations des élus et quelles seront les grandes lignes budgétaires ? Un tel projet doit bien avoir été un minimum préparé.

- ✚ L'implantation du nouveau marché est au centre de certaines crispations, tant du point de vue des commerçants que des riverains. Dernièrement, des actes d'incivilité sur les points d'ancrage des stands et sur le bloc électrique ont été recensés et nous ne pouvons que les condamner.

Cette décision municipale de déplacer le marché de son implantation d'origine pour la grande rue, et pour laquelle nous avons voté dans votre sens, est peut-être une erreur.

Pensez-vous, madame le Maire prendre en compte le ressenti des commerçants et des riverains qui sont les premiers concernés par cette nouvelle implantation ?